



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE L'ATLANTIQUE
DISTRICT DE FOOTBALL DU MAINE ET LOIRE

Siret 78611780400033 – APE 9312 Z

4 RUE PIERRE DE COUBERTIN – B.P. 79937 – 49137 LES PONTS DE CE CEDEX
TÉL. : 02.41.57.67.97 – TÉLÉCOPIE : 02.41.57.07.51 E-mail : administration@foot49.fff.fr

Site internet : <http://foot49.fff.fr>

Compte-rendu Assemblée Générale du 13 septembre 2013 Salle des Loisirs à St Mathurin S/Loire

Clubs présents :

ALLONNES BRAIN UF, AMBILLOU CHATEAU ASVR, ANDARD BRAIN ES, FC ANDREZE JUB JALLAIS, ANGERS AFC VETERANS, ANGERS BELLE BEILLE AC, ANGERS CŒUR D'AFRIQUE, ANGERS CROIX BLANCHE OS, ANGERS DOUTRE SC, ESP S. ANGERS, ANGERS FC, ANGERS INTREPIDE, ANGERS LAC DE MAINE AS, ANGERS MONPLAISIR AS, ANGERS NDC, ANGERS SCA, ANGERS SCO, ANGERS VAC, ANGERS VAILLANTE, ASP ANGRIE, ANJOU BACONNE FC, ES AUBANCE, ES AUVERSE MCL, AS AVRILLE, BAUGE EA BAUGEOIS, SC BEAUCOUZE, US BEAUFORT EN VALLEE, FC BEAUPREAU, BECON ST AUGUSTIN FC, ES BOUCHEMAINE, A. BOURG D'IRE LE TREMBLAY, AS LA BOUTOUCHERE, AS BRAIN S/LONGUENEE, BREZE O.L., US BRIOLLAY, JS BRION, ES CALIFONTIN, SO CANDE FREIGNE, US CANTENAY EPINARD, E. CARBAY, FC CASTELVARENNAIS, CHACE ST CYR 2000, AS CHALLAIN LOIRE, CA CHALONNES, AG CHAMPIGNE QUERRE, AS LA CHAPELLE DU GENET, U.S. CHATEAUNEUF, CHATELAIS FOOTBALL CLUB, FC CHAUDRON ST QUENTIN, US LA CHAUSSAIRE, AS CHAZE VERN, O. CHEMILLE, ASPTT-CAEB CHOLET, CHOLET JEUNE FRANCE, ESSP CHOLET NUAILLE-GIRARDIERE, CHRISTOPHESEGUINIÈRE ES, US CLEFS, US COMBREE BEL AIR NOYANT, US CORNE, AS LA CORNUAILLE, SL CORON, AS DE LA COTE, AS LE COUDRAY MACOUARD, ES DAGUENIERE BOHALLE, AJAX DAUMERAY, ES DENEE LOIRE ET LOUET, RC DOUE LA FONTAINE, A. DURTAL, AS ECOUFLANT, A. ETRICHE, FC FIEF GESTE, AS FOUGERE CHEVIRE, E. FREIGNE, E. LE FUILET, ES GENNES LES ROSIERS, SC HUILLE LEZIGNE, , AS JUMELLES, FC LAURENTAIS LANDEMONTAIS, ES LAYON, FC LAYON, HAUT LAYON, JS LAYON, CS LE LION D'ANGERS, O. LIRE DRAIN, LONGERON TORFOU AS, AC LONGUE, FC LOUET JUIGNEEN, AS LE LOUROUX BECONNAIS, ES MARIIGNE, RC MARILLAIS BOUZILLE, AS MAUGES, E. LE MAY S/EVRE, US MAZE, SP MAZIERES EN MAUGES, SV LA MEIGNANNE, MEMBROLLE PLESSIS US, AS LA MENITRE, FC MESNILAURENTAIS, ES MONTILLIERS, MONTREUIL JUIGNE BENE F, ASC MONTREUIL S/MAINE, ES MORANNES, ASI MURS ERIGNE, USTA NOELLET, ASD NOYANTAIS, FC N.B.G., US PARCAY LA PELLERINE S, FC PELLOUAILLES CORZE, FC LE PLESSIS GRAMMOIRE, POMJEANAIS JA, AS LES PONTS DE CE, CAS POSSOSAVENNIÈRES, USA POUANCE, ES LA POUZEZE, AS LA PREVIERE ST MICHEL, A. LE PUY ST BONNET, ES PUY VAUDELNAY, AS LES RAIRIES, ES ROMAGNE ROUSSAY, AS SALLE AUBRY POITEVINIERE, RC LA SALLE DE VIHIERES, O. SAUMUR FC, ES SEGRE, AS SEICHES MARCE, SC SERMAISE, ASCP SOMLOIRE, ASC ST BARTHELEMY, US ST CLEMENT DE LA PLACE, O. LOIRE ET EVRE ST FLORENT, ES ST GEORGES DES GARDES, US ST GEORGES S/LOIRE, AS ST HILAIRE VIHIERES - ST PAUL, ES ST JEAN ST LEGER ST

MARTIN, ST LEGER BEGROLLES BE LEGER FC, F. ST MACAIRE EN MAUGES, US ST MARTIN AVIRE LOUVAINE, ES ST MATHURIN, O. ST MELAINE S/AUBANCE, AS ST PHILBERT DU PEUPLE, AS ST PIERRE MONTREVAULT, AS ST SYLVAIN D'ANJOU, STE CHRISTINE BOURGNEUF FC, SC STE GEMMES D'ANDIGNE, EA LA TESSOUALLE, AS TIERCE CHEFFES, ARC TILLIERES, FC LA TOURLANDRY, TOUTLEMONDE MAULEVRIER, EGLANTINE TRELAZE, AF TREMENTINES, USSCA, AS VALANJOU, ES VAL BAUGEOIS, FC VAL DE MOINE ST GERMAIN S/ M, ES VARENNES-VILLEBERNIER, VERCHERS ST GEORGES S/LAYON, US VERGONNES ARMAILLE, ASR Vernoil Vernantes, FC VEZINS CHANTELOUP, FC VILLEDIEU RENAUDIÈRE, JA VILLEMOISAN, FC VILLEVEQUE SOUCELLES, AS VIVY NEUILLE, SC LE VOIDE, ES YZERNAY, ASC ANGERS, ASPTT FOOT ENTREP ANGERS, CHOLET AS, SARRIGNE O., AS CHU ANGERS, SANTE ANJOU SPORTS ANGERS, USAC ANGERS, CHOLET FOOT THALES, C.F. ANGERS, SC DIABOLOS TRELAZE, ASEP ANGERS, FC BAUMETTE ANGERS, CHATELAIS US,

Clubs absents et représentés :

CHOLET SO, INGRANDES LE FRESNE FC, MONTREUIL BELLAY UA.

Clubs excusés :

MARANS GENE US

Clubs absents :

ANGERS ASPTT (foot animation), CHAZE HENRY AS, LES VERCHERS ST GEORGES, MELAY JA, NEUILLE INTREPIDE, SAUMUR PORTUGAIS, SOULAIRE FENEU AS, ST ANDRE MARCHE EDM.

Membres du Conseil de District présents :

MMES Geneviève LANDEAU et Fabienne MANCEAU. MM. Guy RIBRAULT, Jack GASTINEAU, Hervé LANSIAUX, Hubert SOURICE, Gérard PAQUEREAU, Jean-Baptiste AUGEREAU, Gérard LEBRIN, Sébastien CORNEC, Jean-Michel BELLARD, Alexis BROUARD, Richard DOGUET, Pierre LEROY, Eric SALMON, Christophe PERROUD, Michel PERROT, Daniel DELAUNAY, Jack CHARBONNIER et Serge DEVID.

181 Clubs présents sur 207

1558 voix représentées sur un total de 1698 possibles

ORDRE DU JOUR

- ▶ **20 h - Ouverture par le Président de District**
- ▶ **Mot d'accueil de M. Le Maire de ST MATHURIN SUR LOIRE**
- ▶ **Approbation du PV de l'AG des 31/08/2012**
- ▶ **Rapport moral de la saison 2012-2013**
- ▶ **Présentation des comptes financiers 2012-2013**
- ▶ **Rapport du Commissaire aux comptes**
- ▶ **Budget prévisionnel**
- ▶ **Sujets à traiter**

- ▶ **Pause**
- ▶ **Présentation du Club de SaintMathMénitRé FC**
- ▶ **Interventions des personnalités**
- ▶ **Sujets à traiter (suite et fin)**
- ▶ **Examen des Vœux**
- ▶ **Mot de clôture du Président de District**

A 20 heures, Guy RIBRAULT ouvre la séance présente les invités présents :

- M. Jean-Charles PRONO, maire de St Mathurin sur Loire
- M. Gilles GRIMAUD, Conseiller Général, délégué aux sports
- Mme DUBE, secrétaire du Comité Départemental Olympique et Sportif.
- M. José ALCOCER, Conseiller Technique Régional

Il excuse :

M. Christophe BECHU, sénateur et président du Conseil Général

M. Saïd CHABANE, président du club d'Angers SCO

Mme Charlotte DUEDAL, représentant notre partenaire du Crédit Agricole.

M. Alain DURAND, président de la Ligue Atlantique.

Messieurs GAZEAU Jean-Jacques et MARTIN Alain, présidents des districts d'appartenance à notre ligue.

Il remercie également de leur présence les représentants de nos partenaires principaux : Intermarché et Intersport.

a) Ouverture par le Président de District

Le Président Guy RIBRAULT :

Bonsoir à toutes et à tous.

Je suis heureux de vous accueillir à St Mathurin sur Loire, et je remercie le président du club de Saint MathMénitRé nouvellement créé de son accueil. Je déclare l'assemblée statutaire ouverte.

b) Mot d'accueil de Mr le Maire

M. Jean-Charles PRONO (maire de St Mathurin sur Loire) :

Exposant les arguments touristiques de sa commune, longée par la Loire, M. PRONO a souligné que ce fleuve, classé au patrimoine de l'Unesco nous a offert son meilleur visage avec un splendide coucher de soleil. Il a souhaité bon vent à ce nouveau club qui devenait une nécessité dans les communes dites de campagne. Il remercie le District d'avoir choisi sa commune pour effectuer les travaux de son Assemblée Générale.

c) Mot du Président de District

Le président Guy RIBRAULT reprend la parole :

Je souhaite une assemblée générale constructive mais je ne peux cependant vous faire aucune promesse sur la durée, car l'ordre du jour est chargé.

Une assemblée générale est un exercice difficile car il y a les points statutaires, nous voulons communiquer sur plusieurs sujets à mettre en place pour les saisons à venir et nous avons des vœux et des propositions à examiner.

En dehors de ce dernier point, notre assemblée ne laisse pas de place aux débats et aux questions diverses : le contexte ne s'y prête pas. Tout à l'heure, Jean-Baptiste AUGEREAU (secrétaire général) et Gérard PAQUEREAU (trésorier général) reviendront, à travers les rapports (moral et financier) sur la saison écoulée.

Je veux cependant insister sur quelques points :

1. **des remerciements** : - à vous les clubs, pour votre participation au fonctionnement administratif : la nouvelle procédure de gestion des feuilles de matches notamment est une réussite. Votre participation également aux réunions de secteurs est un encouragement.

- à l'ensemble du personnel. Celui-ci a dû s'adapter à une nouvelle équipe, et a géré, avec patience, les problèmes de téléphone, messagerie, puis d'informatique avec la panne du serveur du district.
- aux membres de commissions et à leur Présidents.
- aux Grands Electeurs de Secteurs dont le rôle est difficile et leur place difficile à trouver dans la pyramide participative.
- merci enfin aux partenaires. Grâce à eux, nous avons concrétisé un de nos projets : améliorer les dotations lors des manifestations de fin de saison.

2. **des bravos** : - au SCO d'Angers avec lequel nous avons mis en place la soirée des bénévoles lors du match SCO-LAVAL.

- aux clubs de Maine et Loire, qui ont connu une promotion en ligue, BEAUOUZE vers la DH, BEAUFORT et ANGERS Intrépide, vers la DRH et enfin les quatre premiers de Division 1 qui accèdent à la PH : SEICHES MARCE As, ST GEORGES DES GARDES, VERNOIL VERNANTES et ST PIERRE MONTREVAULT 2.

La représentation du district en championnat régional senior est maintenant à 30 %, avec une unité en plus pour la saison prochaine.

- au club des VERCHERS ST GEORGES, qui retrouve le championnat national et a gagné la coupe de l'Atlantique.

3. **nos projets** : - nous avons fait un effort financier de 40 000€ : mise en place des experts, gratuité des médailles lors des finales départementales jeunes, révision des redevances coupes et allègement financier au titre du statut de l'arbitrage. On va continuer. Ce sera une des premières missions du Conseil de voir ce qui doit être modifié, amplifié ou créé. Mon impression générale est que c'était un geste non négligeable envers les clubs, mais que l'on peut sans doute mieux faire.

4. **le foot féminin** - félicitations tout d'abord à Romane BRUNEAU, Cindy PERROT et Jessica HOUARA pour leur prestation sous le maillot bleu de l'équipe de France dans différentes catégories. J'aborderai les nouveautés : les U14 et les U18. Pour les U14 notamment, jouez le jeu et ne cherchez pas à les maintenir en mixité.

5. **notre gestion** - c'est bien sûr VOUS qui êtes les juges ! J'avais annoncé « présence et réactivité ». Nous faisons ce que nous pouvons et nous attendons de votre part le signalement des dysfonctionnements. Bien évidemment, nous assumons notre part de responsabilité. Il appartient au Conseil de District, à son Bureau et à son Président, de prendre des décisions : c'est leur rôle.

Je prends conscience qu'il est utopique de croire qu'on peut éviter tous les conflits et certains cas particuliers peuvent être difficiles à gérer. Je réaffirme devant vous tous que la référence aux textes est une règle incontournable, et que, par ailleurs, les choix que nous faisons sont le résultat d'une réflexion collégiale !

Alors on n'évitera pas les critiques : parfois justes et nous les prenons en compte, parfois injustes, parfois violentes. Dans tous les cas de figure, (mais dois-je vous poser la question ?), est-il vraiment nécessaire que ces critiques soient formulées aussi irrespectueusement et même méchamment. Je note cependant que pour la plupart d'entre-vous, le mot « RESPECT » fait partie des valeurs de notre sport.

Il y a un dossier qui a fait l'objet de réactions contradictoires et qui touche quasiment tout le monde : les horaires des jeunes. Sujet difficile, sensible et nous savions que l'unanimité n'était pas possible. Nous avons fait le choix d'utiliser les créneaux du samedi matin. Nous vous écouterons, nous observerons et –si besoin– nous amènerons ensemble.

En terminant, je m'adresse plus particulièrement aux présidentes et présidents de clubs et vous donne rendez-vous le samedi 25 janvier 2014.

Bonne assemblée Générale.

Applaudissements.

d) Approbation du PV de l'AG du 31/08/2013

Rédigé par Jean-Baptiste AUGEREAU et disponible sur le site Internet du District, le procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 août 2012 à CHALONNES SUR LOIRE n'a fait l'objet d'aucune remarque des clubs depuis sa parution. Ce Procès verbal est soumis à l'approbation des membres représentant les clubs.

Ce procès est approuvé à l'unanimité.

e) Présentation du rapport moral de la saison 2012-2013.

Présenté par le secrétaire général, Jean-Baptiste AUGEREAU, et envoyé aux clubs le 27 août 2013, le bilan moral sera décliné en deux points : l'aspect sportif et la vie du District.

Extraits :

Aspect sportif :

« Après une chute significative du nombre de licenciés lors de la saison 2010-2011, la tendance est à la stabilité, même si nous constatons une légère augmentation ces deux dernières années.

Dans notre football départemental senior, ce sont 185 clubs représentés par 441 équipes qui ont participé à notre championnat. Des nouveautés instaurées cette saison seront reconduites la saison prochaine : la création du Challenge de District (réservé aux équipes des deux divisions les plus basses) et la mise en place lors de la première phase d'une formule championnat en Coupe des Réserves.

C'est aussi, 556 équipes inscrites dans les différentes coupes et challenge de notre district.

Chez les Jeunes, nous sommes toujours très proches des 8000 licenciés en football animation, ce qui représente près du quart de l'effectif départemental.

L'arrivée des « Experts » a permis de cadrer un peu plus ces rassemblements et parfois de tempérer la fougue des « parents supporters ». Pour les catégories U11 U13, les effectifs restent stables avec un total de 556 équipes en 2012-2013, et 559 l'an passé. Dans les catégories d'âges supérieurs, seuls les effectifs des U17 sont en baisse sensible. Les

championnats départementaux ont été revus lors de la première phase (avec uniquement des matchs aller par poules de 8) et une seconde phase plus longue.

Créés il y a maintenant 10 ans, les Groupements de Jeunes sont maintenant au nombre de 23 : ils représentent environ 35% des licenciés de U15 à U19. Si on y ajoute les ententes, on remarque que la moitié des équipes de jeunes est concernée par l'une des deux formules.

Après des tâtonnements la saison dernière, les plateaux de foot à trois dans les catégories les plus jeunes, ont vraiment trouvé leur place cette année. »

La vie du District :

« L'entame de notre saison a été difficile : le changement d'opérateur téléphonique nous a causé quelques problèmes et le fonctionnement normal n'est intervenu que vers la mi-septembre. Puis ce fut le serveur informatique qui a lâché avec de nombreux documents perdus et un travail de recherche supplémentaire pour les salariés.

Les commissions ont travaillé sur les axes énoncés lors de notre AG du 31 août 2012 à Chalonnes.

- *Mise en place du projet d'experts.*
- *Révision des partenariats avec de nouvelles dotations lors des rassemblements et finales.*
- *Mesures d'allègements financiers des amendes dues au titre du Statut de l'Arbitrage.*
- *Modification de la Coupe des réserves et création du Challenge de District.*
- *Préparation pour la mise en place de la nouvelle pyramide pour le championnat de District de 2013-2014.*
- *Restructuration des pratiques « Loisirs », « Football Entreprise » et « Vétérans ».*
- *La commission des Jeunes a modifié le championnat des jeunes en première phase.*
- *Animation ludique pour la cérémonie des vœux du Président.*

Le Bureau et le Conseil ont accompagné les commissions « Futsal » et « Féminines » dans l'organisation de matches internationaux se déroulant sur notre territoire. Pour son investissement dans l'organisation des manifestations « Toutes au Foot, à vous de jouer les Filles » et « Défi de femmes, Femme de défis », la Commission Féminine mérite aussi d'être remerciée ».

Le secrétaire général a terminé son allocution en regrettant que trop d'énergie soit dépensée pour des clubs qui se soustraient à la correction collective au détriment de ceux qui jouent le jeu en faisant des efforts pour satisfaire aux règles.

f) **Présentation des comptes financiers de la saison 2012-2013.**

S'appuyant sur une présentation vidéo, Gérard PAQUEREAU (trésorier général) nous expose les résultats financiers de l'année écoulée. Le compte de résultats fait ressortir un excédent de 53 K€ Les variations des charges et des produits sont sensiblement identiques avec une augmentation d'environ 4,80 %.

Répartitions des charges :

Charges de personnels	43 %
Organisation et dotations des compétitions	12 %
Frais de fonctionnement des commissions	12 %
Dotations, amortissements et provisions	9 %
Autres (charges externes, consommables impôts et taxes...)	24 %

Répartitions des produits :

Redevances licences	27 %
Amendes	23 %
Engagements Championnats et Coupes	18 %
Subventions de fonctionnement	22 %
Autres (produits financiers, stages, recettes coupes...)	10 %

Cette trésorerie maîtrisée depuis plusieurs années a permis de faire un retour financier significatif en direction des clubs. Vous trouvez dans le tableau ci-dessous ces aides.

Accompagnement dans la vie des clubs	
en €	
Foot Animation - Experts	5 200
Allègements des redevances coupes et challenges (50 %)	9 800
Abandon de la participation des clubs aux médailles U7 U9	3 600
Allègements financiers statut arbitrage	4 100
Augmentation des dotations sur les manifestations de fin de saison	15 800
Bourses d'aide aux formations	1 600
Total	40 100

g) Rapport du Commissaire aux comptes. Approbation.

Madame Laurence BESSON-HUBERT, commissaire aux comptes de la société SOREGOR, certifie les comptes présentés conformes et sincères au titre de sa mission. Elle propose de donner quitus au trésorier.

Le rapport financier présenté par le trésorier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

h) Présentation du budget prévisionnel pour la saison 2013-2014.

Gérard PAQUEREAU présente ensuite le budget prévisionnel 2013-2014 à l'équilibre avec une baisse de produits de 18 K€(en particulier des amendes) et une hausse des charges de 35 K€

Dans le cadre d'un retour vers les clubs, le président Guy RIBRAULT annonce les actions reconduites par le Conseil de District pour la saison à venir et précise que d'autres pistes sont à l'étude.

i) Football et Fair Play.

Guy RIBRAULT présente une action destinée aux encadrants (éducateurs, accompagnateurs, dirigeants) qui a pour but d'améliorer leur comportement et celui des joueurs envers les adversaires, les arbitres et les partenaires. Avec le concours de l'association «Graine de citoyen» et s'appuyant sur des faits exemplaires ou conflictuels, des animations de deux fois deux heures auront lieu dans les six secteurs.

j) Formations Educateurs

Présenté par Yohann LHOMMEDE, les prochaines formations d'éducateurs se dérouleront en modules spécifiques. Le but est de proposer deux formations par secteur afin de répondre à la demande des clubs. Ceux-ci sont informés des conditions d'accès à ces formations ainsi que des lieux des prochains stages et des modalités d'inscription en ligne.

PAUSE

k) Interventions des personnalités.

Le Président du club de Saint MathMénitRé, Philippe NICOLAS nous présente son club qui n'a que trois mois d'existence. Fusion logique, elle est dans la continuité de la gestion des équipes de jeunes qui jouent ensemble depuis plus de 15 ans. Chance formidable, cette fusion est l'occasion de repartir avec de nouvelles bases et de créer un véritable projet club avec un objectif : la labellisation de l'école de foot.

Puis Gilles GRIMAUD nous fait part de son plaisir de représenter le Conseil Général lors de l'assemblée générale du 1^{er} comité sportif du département en nombre de clubs et nombre de licenciés. Il précise que le Conseil Général organise entre autres, lors des matches du SCO d'Angers à domicile, le challenge entre équipe de jeunes lors des mi-temps et invite des jeunes en difficultés au stade. Il conseille de profiter des nouveaux rythmes scolaires pour investir les écoles et trouver de nouveaux licenciés. Gilles GRIMAUD affirme aussi que le football défend des valeurs intéressantes et contribue au lien social dans les communes. Il termine son discours en citant l'anecdotique match de Coupe de France d'une équipe de son canton : l'US Marans, à qui il a été volé ses prolongations !

Mme DURET, secrétaire du CDOS, explique le rôle de son comité. Représentant du Comité National Olympique et Sportif Français dans les territoires, le CDOS soutient les projets locaux de féminisation en assurant :

- l'aide dans l'ébauche des dossiers,
- l'aide à l'emploi dans le sport et dans le développement durable côté sportif
- des formations (par ex : « apprendre à être employeur »).

l) Horaires et nouveautés chez les Jeunes

Xavier MERLET, président de la commission « Jeune », présente des statistiques concernant le choix des clubs sur les horaires des compétitions Jeunes. Il commente la répartition des équipes de jeunes sur les différents créneaux du samedi et du dimanche. Il fait ensuite un bilan des engagements des équipes de jeunes depuis la saison 2009-2010.

Rappel : U6 à U11 (foot animation) : samedi après midi 14 h 30

U13 : samedi matin 10 h 30

U15 : samedi matin 10 h 30	82 %
dimanche matin 10 h 30	18 %

U17 : samedi après-midi 15 h	54,5 %
samedi après midi 18 h	5,9 %
dimanche matin 10 h 30	39,6 %

U19 : samedi après-midi 15 h	16,3 %
samedi après midi 18 h (*)	34,7 %
dimanche matin 10 h 30	20,4 %
dimanche après-midi 13 h	28,6 %

U15, U17 et U19 : choix du club recevant pour toute la 1^{ère} phase uniquement

Il rappelle ensuite les nouveautés à compter de cette saison concernant les mutations (dès la catégorie U12) : le nombre de mutés, le cachet « mutation hors période » pour les changements après le 15 juillet et l'accord obligatoire du club quitté à partir des U12 pour les changements de club hors période.

m) Football Animation

Jean-Michel BELLARD informe de la numérisation des feuilles de plateaux pour les catégories de U6 à U13. Celles-ci devront être envoyées sur au District sur une adresse spécifique. Il précise également que les jeunes licenciés (de U6 à U11) pourront avoir des licences dans deux clubs différents.

Des bons d'achats sont ensuite remis aux 37 clubs qui possèdent dans leur effectif, un ou plusieurs experts.

n) ANIM'FUTSAL

Une explication de cette nouveauté est faite par Arnaud MAINDROU, CDFA au District. Le but est de faire jouer les jeunes (U7 à U13) dans des salles avec une organisation gérée par le District. Le principe est expliqué aux clubs : les règles sont en ligne sur le site et les clubs peuvent déjà se manifester pour l'organisation d'un ou plusieurs rassemblements. Pour la promotion de cette nouveauté, le District offrira cette année deux ballons futsal aux clubs organisateurs.

o) Information Championnat Seniors

Hubert SOURICE présente les règles d'accessions et de rétrogradations pour les championnats Seniors de District pour la saison 2013-2014 et pour les saisons à venir. Il commente ensuite la mise en place de l'extension aux deux dernières divisions de District et

au championnat départemental féminin, de l'Article 12, déjà en place dans les catégories « Jeunes ». Il informe que le Conseil de District a validé l'arbitrage à trois de la Division Supérieure de District avec une caisse de péréquation globale aux 24 équipes et une indemnisation des officiels gérée par le District.

Guy RIBRAULT présente ensuite le brassard « R » pour les responsables d'équipes. Cette nouveauté a pour mission essentielle de veiller à l'esprit sportif des bancs de son équipe, avant, pendant et après la rencontre. Une distribution de ces brassards sera faite en fin d'assemblée

p) EXAMEN DES VŒUX. (relevé de décisions en annexe)

1° Vœu de AS CHAZE VERN :

« Nous proposons que la caisse de péréquation des jeunes (U15, U17, U19), telle qu'établie aujourd'hui soit supprimée pour les championnats du district du Maine et Loire de la saison 2013-2014. »

Le résultat du vote est :
Pour la suppression : 794
Pour le maintien : 544

2° Vœu de l'Intrépide d'ANGERS :

« Nous aimerions pouvoir saisir directement sur internet les demandes de changement d'horaire qui sont relativement nombreux »

Ce vœu n'est pas proposé au vote, car le logiciel actuel ne permet pas une saisie directe par les clubs. Une demande d'amélioration sera demandée.

3° Vœu de l'Intrépide d'ANGERS :

« FRAIS D'ARBITRAGE :

Le débit direct sur le compte du club nous faciliterait grandement les choses. »

Le président indique que pour cette année, le District a choisi de procéder de cette manière pour la Division Supérieure du championnat senior de District. La surcharge de travail engendrée par cette nouveauté n'est pas connue et nous allons d'abord attendre pour voir. C'est un vœu que nous aborderons dans les prochaines années. Ce vœu n'est pas proposé au vote.

4° Vœu proposé par le Conseil de District :

« En championnat départemental seniors D4, le club recevant a le choix entre :

- **Dimanche 10 h 30**
- **Dimanche après-midi**

Ce choix devra être communiqué en début de championnat et sera retenu pour l'ensemble de la saison. »

Le résultat du vote à main levée avec les cartons de couleur fait ressortir un refus de cette proposition.

Puis, par la voix de Jean-Baptiste AUGEREAU, le Conseil de District évoque la proposition de vœu qu'il soumettra au vote de l'assemblée de la Ligue :

« Le coût d'un changement de club pour un arbitre sans motifs dérogatoires reconnus au Statut de l'Arbitrage sera revalorisé »

Les arguments sont exposés et les participants prennent connaissance de ce vœu qu'ils approuvent.

q) Divers :

Le président présente la journée « Défi de FEMMES... FEMMES de DEFIS » qui aura lieu le lendemain à Beaucouzé.

Il informe également de la mise en place du « LIVRET CLUB » pour aider les clubs dans leurs interrogations et leurs questions. Il précise que ce livret est indispensable et sera évolutif.

r) Récompenses :

Esprit Sportif :

Première Division :	CA POSSOSAVENNIERE SVS LA MEIGNANNE
Promotion de Première Division :	AS LA LONGERON TORFOU AS CHALLAIN LOIRE
Deuxième Division :	USTA NOELLET FC ANGERS

Sont ensuite remises les bourses d'aide à la formation pour 17 contrats d'éducateurs et 5 contrats d'arbitres.

Le Président remet ensuite la médaille du District à Jean-Pierre CLEMENT, dirigeant de l'ES BOUCHEMAINE.

s) Clôture :

Guy RIBRAULT remercie l'assistance pour sa participation à cette assemblée, félicite le club d'accueil pour son organisation et souhaite une bonne saison sportive à tous les participants

<u>Le Président</u>	<u>Le Secrétaire Général</u>
Guy RIBRAULT	Jean-Baptiste AUGEREAU

ANNEXE

Relevé de décisions de l'Assemblée Générale 13 septembre 2013 à St Mathurin S/ Loire

Vœu N° 1 : présenté par l'AS CHAZE VERN

- Suppression de la caisse de péréquation des jeunes (U15, U17 et U19) pour les championnats départementaux.

POUR : 794

CONTRE : 544

Décision : **la caisse de péréquation est supprimée**, effet immédiat pour la saison 2013/2014.

Vœu N° 2 : présenté par l'INTREPIDE D'ANGERS

- Mise en ligne sur le site d'un imprimé unique modifiable à disposition des clubs intitulé "modification de rencontres".

Objectif : faciliter l'échange des clubs – districts – via la messagerie officielle.

Décision : vœu adopté à main levée. Le document va être envoyé sur la messagerie officielle courant octobre puis mis en ligne sur le site rubrique "téléchargements".

Vœu N° 3 : présenté par l'INTREPIDE D'ANGERS

- Gestion par le district des indemnités d'arbitrage (mises sur les comptes des clubs) pour toutes les compétitions départementales.

Décision : vœu reporté afin d'en étudier la faisabilité et la charge de travail au centre de gestion.

Vœu N° 4 : proposé en réunion de secteur et présenté par le bureau du Conseil.

- En championnat départemental D4, le club recevant a le choix de fixer soit le dimanche à 10 h 30 soit le dimanche après midi.

Décision : vœu rejeté à main levée.

La situation actuelle est maintenue. La rencontre ne peut se dérouler à 10 h 30 qu'avec l'accord de l'adversaire dans le respect des dispositions de l'article 13 des règlements de la LAF.
